

Fiche produit

Règlement délégué (UE) n° 811/2013

Efficacité énergétique saisonnière de la pompe à chaleur pour le chauffage des locaux 136 %

Régulateur de température
 Voir fiche sur le régulateur de température

Class I = 1 %, Class II = 2 %, Class III = 1.5 %,
 Class IV = 2 %, Class V = 3 %, Class VI = 4 %, Class VII = 3.5 %, Class VIII = 5 %

+ - %

Chaudière d'appoint
 Voir fiche sur la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

↓

(- - 136) x 0 = - - %

Contribution solaire
 Données provenant de la fiche du dispositif solaire

Taille du capteur (en m²)

Volume du ballon (en m³)

Rendement du capteur (en %)

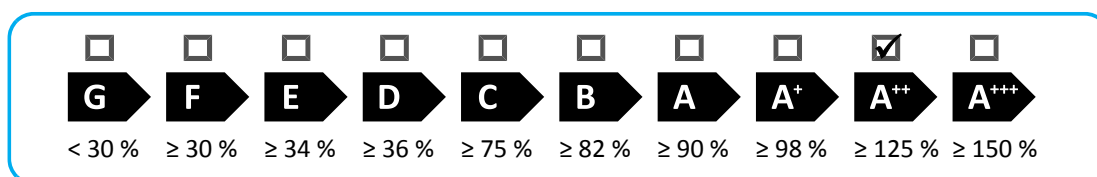
Conditions nominales pour le ballon d'eau chaude
 A⁺ = 0.95, A = 0.91, B = 0.86, C = 0.83, D-G = 0.81

↓ ↓ ↓ ↓

(3.14 x 3.6 + 1.23 x 0.29) x 0.45 x (53 / 100) x 0.86 = + 2 %

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes 138 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques moyennes



Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides: 138 - 27 = 124 %
 Plus chaudes: 138 + 49 = 173 %

L'efficacité énergétique du produit combiné indiquée dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois installé dans un bâtiment, car l'efficacité est influencée par d'autres facteurs tels que la perte de chaleur dans le système de distribution et le dimensionnement des éléments en fonction de la taille et des caractéristiques du bâtiment.

Fiche produit

Règlement délégué (UE) n° 811/2013

Efficacité énergétique du dispositif de chauffage mixte pour le chauffage de l'eau

87 %

Profil de charge déclaré: L

Contribution solaire

Données provenant de la fiche du dispositif solaire

Électricité auxiliaire

$$(1.1 \times 87 - 10\%) \times 1.1 - 7.6 - 87 = + 0 \%$$

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes

87 %

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes

	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	G	F	E	D	C	B	A	A ⁺	A ⁺⁺	A ⁺⁺⁺
<input type="checkbox"/> M	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 33 %	≥ 36 %	≥ 39 %	≥ 65 %	≥ 100 %	≥ 130 %	≥ 163 %
<input checked="" type="checkbox"/> L	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 34 %	≥ 37 %	≥ 50 %	≥ 75 %	≥ 115 %	≥ 150 %	≥ 188 %
<input type="checkbox"/> XL	< 27 %	≥ 27 %	≥ 30 %	≥ 35 %	≥ 38 %	≥ 55 %	≥ 80 %	≥ 123 %	≥ 160 %	≥ 200 %
<input type="checkbox"/> XXL	< 28 %	≥ 28 %	≥ 32 %	≥ 36 %	≥ 40 %	≥ 60 %	≥ 85 %	≥ 131 %	≥ 170 %	≥ 213 %

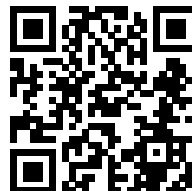
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides: $87 - 0.2 \times 0 = 87 \%$

Plus chaudes: $87 + 0.4 \times 0 = 87 \%$

L'efficacité énergétique du produit combiné indiquée dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois installé dans un bâtiment, car l'efficacité est influencée par d'autres facteurs tels que la perte de chaleur dans le système de distribution et le dimensionnement des éléments en fonction de la taille et des caractéristiques du bâtiment.

Modèle mis sur le marché de l'Union du 12/11/2021



Numéro d'enregistrement EPREL: 1800000

<https://eprel.ec.europa.eu/qr/1800000>

Fournisseur: Daikin Europe N.V. (Fabricant)

Site web:

Service après-vente:

Nom: Daikin Europe Product Support

Site web: www.daikin.eu

Courriel: productsupport@daikineurope.com

Téléphone: +3259558111

Adresse:

Zandvoordestraat 300

8400 Oostende

Belgique